

# Semois-Ardenne Semois-Ardenne

# Commune de Chiny Compte rendu du Groupe de travail 5 Solidarité et intégration sociale 2 mars 2009

#### **Présents**

Commune: Mme Joëlle DEBATY, échevine

FRW: Mme Fabienne ZEVENNE, Bruno ECHTERBILLE, agents de développement

Population : voir fin de compte-rendu voir fin de compte-rendu voir fin de compte-rendu

#### Ordre du jour

Présentation des données concernant la solidarité sur le territoire de la commune de Chiny.

1. Démographie

2. Logement

3. Age: Jeunesse, senior

4. Services : santé, social

Introduction par Mme Debaty – Echevine

# <u>1. Démographie</u>

- En 2007, la commune de Chiny comptabilisait 5.021 habitants et connaît une augmentation assez importante de sa population (+ 5,3 % en dix ans). En moyenne, ces dernières années, la croissance annuelle est de +/- 1 %.
- La commune n'est pas encore totalement soumise à la pression du Grand-duché de Luxembourg.
- La section de Termes est en déclin démographique, celle d'Izel (démographiquement la plus importante) présente une certaine stabilité et les autres sections sont en progression importante (comprise entre 12 et 14 %).

## 2. Logement

• Les maisons unifamiliales représentent à elles seules 94,2 % des logements. L'habitat reste fortement mitoyen (structure typiquement lorraine de l'habitat). La proportion d'appartements est peu élevée (seulement 5,4 %). Le nombre de locations est également relativement faible (15% contre

Fondation Rurale de Wallonie Rue de France, 19a - 6730 TINTIGNY

> Tél: (0)63 44 02 02 Fax: (0)63 44 02 09 semois@frw.be - www.frw.be

- 18% pour l'arrondissement).
- On note une augmentation importante du prix de vente des habitations (+63% en 6 ans). Toutefois, de nouveau, les prix pratiqués restent relativement abordables par rapport aux communes voisines.
- Le nombre des terrains à bâtir à vendre est relativement faible (peu de transaction depuis 2004) et les prix de vente augmentent fortement (doublement en 3 ans).

Les habitants souhaitent davantage de terrains à bâtir qui manquent dans certains villages (à noter que le plan de secteur limite le développement de villages comme Termes, par exemple).

Pour eux, il est aussi important de conserver un habitat traditionnel, même pour les nouvelles constructions, éviter les grands lotissements (donc mal intégré dans le village).

Concernant les logements locatifs communaux, certains souhaitent qu'ils soient réservés aux habitants de la commune.

#### Débat

- Attention : le maintien d'une demande en logement sur le territoire de la Commune est lié à la stabilité de l'emploi surtout au GDL actuellement, les gens hésitent à acheter une maison ou un terrain. Certains lots restent plus longtemps sur le marché de l'immobilier.
- Les maisons inoccupées : quid des primes à la réhabilitation ? Actuellement, la Commune essaie de promouvoir les logements via les agences immobilières sociales (ce qui garantit un loyer pour le propriétaire).
- Le plan logement stipule que 10% des logements devraient avoir une finalité sociale. Cela représenterait un total de 200 logements pour la Ville de Chiny. Les critères vont devoir être adaptés petit à petit. Ce nouveau service est difficile à mettre en place dans les petites communes.
- Derrière l'église à Izel un projet mené par IDELUX est en voie de réflexion. 20 parcelles sont prévues.
- Une telle augmentation de population a-t-elle un impact sur les services à la population ? Oui et ces augmentations nécessitent généralement la mise en place des services adaptés.
- Dans certains villages on note la présence de beaucoup de secondes résidences (ex. : Suxy)
- Pourquoi ne pas organiser une manifestation d'accueil vis-à-vis des nouveaux habitants ou des seconds résidents ? Ou organiser des fêtes de quartier ?
- Rappel de ce qu'est un logement intergénérationnel, d'un logement Kangourou.

#### Actions de suivi

- Organisation de manifestation d'accueil vis-à-vis des nouveaux habitants, des seconds résidents ou de fêtes de quartiers...
- Problématique du logement (privé et public) et du développement des services liés

# 3. Age: Jeunesse, seniors

#### Age:

• La pyramide des âges présente une base relativement étroite et un déficit au niveau des 25-29 ans (et dans une moindre mesure des 0-24 ans). Le déficit des 25-29 ans est en fait une répercussion historique de l'évolution de la pyramide des âges (faiblesse des 15-19 ans il y a 10

- ans). La structure de la population de Chiny peut être qualifiée de vieille avec un coefficient de sénilité de 69 %.
- L'évolution démographique croissante s'appuie sur un solde naturel positif mais surtout sur un solde migratoire important. Tendance positive, la commune de Chiny semble particulièrement attractive auprès des jeunes ménages (moins de30 ans). De manière générale, on assiste donc à un rajeunissement de la population.
- Population étrangère. En 2007, la population étrangère de la commune de Chiny s'élevait à 159 individus, soit un peu plus de 3% de la population totale.
- Chiny constitue un pôle d'enseignement. La commune de Chiny compte 9 implantations primaires (libre, communal et communauté française). La Ville de Chiny a mis en place un accueil extrascolaire ouvert à tous les habitants. Un projet de crèche communale verra bientôt le jour sur le village de Pin (inauguration la semaine dernière). Une dizaine d'enfants sont déjà inscrits.
- On note également une école secondaire (Athénée Royal d'Izel) où le nombre d'étudiants y est en constante augmentation.

Les habitants souhaitent que les villages soient accueillants pour tous (notamment en termes de mobilité). Les personnes à mobilité réduite ne doivent pas être oubliées (ex : dans les espaces publics, pour les services communaux). Il s'agirait aussi d'améliorer l'usage des solutions de mobilité pour les personnes âgées (ex : service Croix-rouge)

Une personne au sein de la commune est responsable de la cellule Handicontact avec un membre du CPAS.

#### Rappel des actions de suivi :

- GT1 : valorisation des modes d'hébergement et de tourisme destinés aux jeunes (mouvements de jeunesse, classe verte,...).
- GT 3 : La sécurité des usagers faibles peut être assurée par la création d'un réseau de mobilité pour les usagers lents, permettant de créer des chemins de liaison évitant les véhicules motorisés.
- GT 3 : Quelques actions pourraient être mises en place comme par exemple la suggestion de créer des espaces pour les enfants notamment en été et de favoriser l'usage de la route aux habitants et aux véhicules non motorisés.

#### Débat

- Il n'y a pas d'accueil extrascolaire durant le mercredi après-midi et durant les vacances. Des stages existent pour les enfants (Etevacs, colonies de jour du centre culturel et les stages de vacances du CEC).
- Il existe une garderie privée à Prouvy organisée par deux personnes et qui proposent des activités.
- On retrouve également des accueillantes pour enfants malades (promemploi) et des baby-sitters.
   L'éloignement des nouveaux habitants de leur famille va faire évoluer le service d'accueil extrascolaire.
- Quid d'une organisation d'un accueil extrascolaire plus tard en fin de journée ? Difficile à gérer pour la commune. On reste sur la limite de 17h30.
- Réserver une partie des voiries dans les villages pour faciliter l'accès aux enfants (cf. semaine de la mobilité)

- La réouverture de certains chemins ne plait pas toujours à tout le monde (bruit nuisance, déchets,...).
- Existe-t-il un service de covoiturage sur la Commune ? Quid Luxcovoiturage ?
- Service de la Croix Rouge pour le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- Quid de la mise en place d'une commission des aînés

#### Actions de suivi

- Problématique de la garde des enfants hors période scolaire
- Valoriser les services de mobilité
- Développer une commission des aînés

### 4. Services: santé, social

- Santé et social. Toute une série de services de santé sont offerts aux habitants de la commune : 5 médecins, 2 pharmacies, services de la Croix-Rouge, etc.
- En terme de services sociaux, le CPAS développe, outre son rôle dans l'octroi des aides sociales individuelles, plusieurs services à la population :
  - Médiation de dettes;
  - o Repas à domicile et maisonnette;
  - o Aides ménagères;
  - o Service de télé vigilance;
  - o Le chèque sport (aide à l'affiliation d'un sport, pour la participation d'un stage)
- L'agence locale pour l'emploi permet à la population, aux autorités locales, aux établissements scolaires de bénéficier de services rendus par des personnes inscrites à l'ALE. L'agence est également agréée pour la gestion des titres-services.
- Niveau de vie. Le revenu moyen par habitant est en augmentation sur la commune de Chiny (dans les mêmes proportions que pour l'arrondissement de Virton). Toutefois, le revenu moyen par habitant de Chiny est plus faible, avec une proportion plus importante de bas revenus.

De manière générale, pour les habitants, le village doit être conçu comme un lieu de rencontre. Il s'agit d'éviter le décrochage entre la population, notamment pour l'accès au logement (prix). Il est important de favoriser une circulation sûre pour tous les usagers, des espaces de jeux pour les enfants.

#### Débat

- Le réaménagement de la place d'Izel a permis aux enfants et jeunes de se réapproprier l'espace au centre du vilalge.
- Une maison de la musique va voir le jour près du centre culturel à Izel. Pourrait-on faire un local pour scouts dans l'ancienne académie de musique (bâtiment classé) ? Il faudra nécessairement réfléchir rapidement à la destinée de cette future ancienne académie de musique.
- La commune a une convention avec la Renardière qui a repris une scierie sur la commune pour des finalités de formation. La commune verse un euro à l'entreprise pour chaque heure de cours donnée à chaque stagiaire.

• La dimension sociale dans les communes rurales doit prendre en compte la mobilité à destination des jeunes et des personnes âgées. Il est important que les services demeurent accessibles à un maximum de personnes. Dans cette optique, les politiques de mobilité ont un axe social.

#### Actions de suivi

- Réflexion pour la réaffectation du bâtiment de l'ancienne académie de musique (finalité sociale pour les scouts ?)
- Développement de la problématique sociale dans les politiques de mobilité

# Synthèse développement durable :

Dimension sociale dans l'Agenda 21. Les principes de solidarité et d'intégration sociale sont des éléments importants pour la durabilité des territoires ruraux.

- Importance du social au niveau du logement (de tout type) (locatif, intergénérationnel)
- Logique associative envers les nouveaux habitants. Création de nouvelle solidarité.
- Accueil de public avec des besoins spécifiques (jeunesse, séniors)
- Initiatives adaptées à tout le public de la commune en matière notamment de mobilité
- Se réapproprier les espaces publics de qualité permettant des échanges entre les différents types de population
- Développement d'initiative d'économie solidaire basée sur la valorisation des ressources naturelles.
- Conseil communal des aînés / Quid de l'enquête « Bien vieillir en Province du Luxembourg » qui peut être une base de réflexion.

\* \* \*

La séance est conclue par J. DEBATY à 22h00

Fabienne ZEVENNE Bruno ECHTERBILLE Agent de développement FRW

#### **PRÉSENTS:**

Prénom	Nom	Adresse	СР	Localité
Audrey	AUBRY-STASSER	rue du Mesnil, 20	6813	FRENOIS
Charles	CARTON	rue Saint-Pierre, 11	6810	JAMOIGNE
Joëlle	DEBATY	rue du Fonteny, 3	6810	IZEL
Alexandre	DULAUNOY	rue du Faubourg, 10	6811	LES BULLES
Ariane	FARINELLE	rue de Monvierre, 3	6811	LES BULLES
Christiane	LAMBERT	rue de l'Institut, 1	6810	IZEL

PCDR Chiny - Compte-rendu groupe de travail 5 – solidarité – 2/03/09

Prénom	Nom	Adresse	СР	Localité
Roger	MADAN	Grand'Rue, 79	6812	SUXY
Ghislain	TRODOUX	rue Maladrerie	6810	JAMOIGNE

# **EXCUSÉS**:

Prénom	Nom	Adresse	СР	Localité
Béatrice	CATOT	rue de la chapelle, 61	6810	PROUVY
Mathieu	PONCELET	rue de l'Harmonie, 2	6810	IZEL